



Fédération départementale



Compte – Rendu du Conseil d'Administration Du 16 janvier 2018, Le Pouzin

Le seize janvier deux mille dix-huit, le Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux s'est réuni sous la présidence de M. Patrick ROUCOUX.

Étaient présents avec voix délibérative :

Mesdames : AUDIBERT Agnès, AVOGADRO Nathalie, BERGE Gaele, BERGERE Françoise, CHEIKH Halima, Françoise CARRET (avec le pouvoir d'Amandine SAPET), CLEMENT-MONTALBANO Thérèse, COLLONGE Annie, RAYNARD Christiane (avec le pouvoir d'Alain FAUCUIT), REYMOND Chantal, THOMEL Sylvie, GLASS Josie, MANFREDI Pascale, RODRIGUEZ Marie, FAURE Sandrine.

Messieurs : COLLARD Stéphane, André GIODANO, HALLIER Jean-Claude, ROUCOUX Patrick, HAOND Sébastien, HORN Emile, LACOMBE Eric, ROYER MANOHA Jean-Noel.

Étaient excusés.

Mesdames : EVARD Karen, BOUKHARI Nor El Houda, SAPET Amandine, Fanny GILLES.

Messieurs : ASTIER Philippe, DELAROQUE Patrick, GAGOU Mustapha, Alain FAUCUIT, Paul BOMBRUN, Jean-Michel PAULIN

Étaient présents sans voix délibérative :

Madame : JAUME Vanessa (déléguée de la fédération), DELABBE Noëlle (EVS Burzet)

Ordre du jour

Validation du compte rendu du Conseil d'Administration du 22 novembre 2017.

➤ **Cooptation de nouveaux administrateurs**

En raison de 3 vacances de postes d'administrateurs (collège bénévoles), liées à 2 démissions et 1 décès, le CA du 22 novembre 2017 a souhaité permettre aux bénévoles motivés d'être cooptés jusqu'à la prochaine AG afin de pouvoir participer aux prochains CA.

Présentation des candidatures – Validation du CA

➤ **Assemblée Générale de la FACS**

- Quand ?
- Où ?
- Quel thème ? Quelle question à traiter au regard de l'actualité du réseau ?
- Récolte de la parole des acteurs pour le rapport d'activité

➤ **Séance de travail : BUDGET PREVISIONNEL 2018**

Tentative d'une séance de travail ludique pour une compréhension, par tous, des enjeux budgétaires.

➤ **Questions diverses**

• **ALLUMONS NOS LANTERNES**

Petit jeu d'inclusion autour de la mission collective de veille de territoire par les administrateurs FACS.

Par territoire (Nord, Centre, Sud-Est, Sud-Ouest), chacun est invité à partager une information positive ou négative qui concerne son territoire.

- **Validation du compte rendu du Conseil d'Administration du 22 novembre 2017**

Nombre de votants pour ce vote : 25

Ne prennent pas part au vote : 6

Pour : 19 Contre : 0 Blanc ou nul : 0

Le compte rendu est adopté à la majorité des suffrages exprimés.

- **Cooptation de nouveaux administrateurs**

En raison de 3 vacances de postes d'administrateurs (collège bénévoles), liées à 2 démissions et 1 décès, le CA du 22 novembre 2017 a souhaité permettre aux bénévoles motivés d'être cooptés jusqu'à la prochaine AG afin de pouvoir participer aux prochains CA.

Après avoir pris contact avec les centres dont sont issues les 3 personnes ci-dessus, il s'avère qu'aucun candidat ne souhaite s'investir pour l'instant au sein du CA de la FACS

Vanessa précise qu'il est important que le Conseil d'administration soit véritablement représentatif du réseau tant au niveau du collège bénévole que du collège professionnel. Il est fondamental qu'un maximum de centres soit représentés pour avoir une multiplicité de points de vue. Nous serons donc attentifs à mobiliser les centres sociaux suivants pour la prochaine AG : Privas, Le Palabre (Aubenas), 3 rivières (Beauchastel, Charme, St George).

- **Assemblée Générale de la FACS**

La date choisie est le vendredi 18 mai à partir de 18h00

Le lieu : Centre social 3 rivières (en priorité) ou Le palabre (si impossibilité de faire l'AG au CS 3 rivières)

Thème de travail collectif : Le bureau propose que l'AG soit un moment où l'on puisse partager les différentes expériences des centres autour de la Gouvernance. En effet, la majorité des centres sociaux ardéchois travaille sur cette thématique au travers de la formation en cours « gouvernance et pilotage ».

Statutairement le rapport d'activité et le rapport financier devront être envoyés aux adhérents 2 mois avant l'Assemblée Générale.

Outil pour le rapport d'activité :

Proposition du bureau pour récolter le point de vue des acteurs des centres sociaux (bénévoles et professionnels) sur les événements marquants pour le réseau en 2017 : conception d'un petit film composé de séquences vidéo.

Le principe : dans chaque centre, 2 personnes seront invitées à réfléchir à l'évènement le plus marquant pour la FACS en 2017. Chacun écrit son évènement sur une feuille de papier.

La personne est filmée devant un décor qui puisse nous faire deviner de quel centre elle fait partie : on lance la boulette de papier à une personne qui la prend à droite, montre ce qu'elle y a écrit, puis la lance à gauche. Le tout, sans parole. Au montage, on mettra une musique. L'idée est d'avoir le témoignage dynamique et ludique d'une trentaine de personnes acteurs du réseau.

Cette bande vidéo sera diffusée en introduction du rapport d'activité.

Rapport d'activité :

Comme pour les années précédentes, l'idée du rapport d'activité n'est pas de faire la liste exhaustive de toutes les actions menées en 2017, mais de mettre en avant les points importants constitutifs de notre mouvement.

Propositions :

1/ Pacte de coopération/accord cadre signé à Voguè fin mai 2017

2/ Le projet fédéral (il est important de se le ré-approprier)

3/ départ de Christian/réorganisation fédérale

Infos : AG FCSF et les 25 ans de la FACS.
L'ensemble de ces propositions est validé par le CA

- **Séance de travail : BUDGET PREVISIONNEL 2018**

Tentative d'une séance de travail ludique pour une compréhension, par tous, des enjeux budgétaires.

Un Quizz est proposé aux administrateurs (par groupe) pour susciter le débat, la réflexion et l'appropriation des éléments budgétaires par tous.

QUIZZ budgétaire

ECRIRE EN UNE LIGNE LA DEFINITION DE « BUDGET »

Cochez la bonne réponse :

Le budget prévisionnel de la FACS est :

- Inférieur à 300 000 €
- Compris entre 300 001 € et 500 000€
- Ça dépend des mois

Le budget prévisionnel est un document :

- Elaboré par les partenaires de la convention
- Elaboré par la commission budgétaire de la FACS
- Elaboré par le bureau et la déléguée

Les dépenses de la FACS sont majoritairement :

- Liées à la location de nos bureaux à Privas
- Liées au marché public Accompagnement Social au Logement
- Liées aux missions stratégiques (appui aux centres, commission de pairs, comptabilité, interface avec les partenaires, vie des instances/associative, ect)

Les dépenses de la FACS liées aux missions thématiques (laïcité, seniors, enfance-jeunesse, communication, secrétariat, expérimentation, etc) sont :

- Inférieures à 20 000€
- Comprises en 20 001€ et 40 000€
- Supérieures à 40 001€

Les recettes de la FACS sont pour certaines fragiles, et pour d'autres, sécurisées, quelle est la répartition la plus juste :

- plutôt : sécurisées 50% ; fragiles 50%
- plutôt : sécurisées 70% ; fragiles 30%
- plutôt sécurisées 30% ; fragiles 30%

Le BP 2018 a été distribué à tous les participants, sous forme de tableau. 2 colonnes ont été rajoutées au BP : la répartition par thématique de chacun des montants, et la prévision de clôture par ligne.

Les chiffres donnés pour 2017 sont une prévision de clôture fiable à 90%. Il faudra attendre la clôture des comptes définitive pour avoir les chiffres réels du budget 2017 (compte de résultat et bilan)

Les grandes orientations du budget prévisionnel 2018 :

- Ce budget est le reflet de la réorganisation fédérale travaillée en bureau, en CA et en comité des directions ET validée par le COPIL de la convention en octobre (expérimentation sur 1 an)
- Contrairement aux années précédentes, nous avons souhaité construire un budget prévisionnel équilibré : les recettes couvrent les dépenses.

Ce budget se veut réaliste, réalisable et stable. Il reprend les éléments du contexte actuelle : les financeurs de la convention ont des budgets de plus en plus contraints et ne souhaitent pas augmenter leurs subventions pour la FACS.

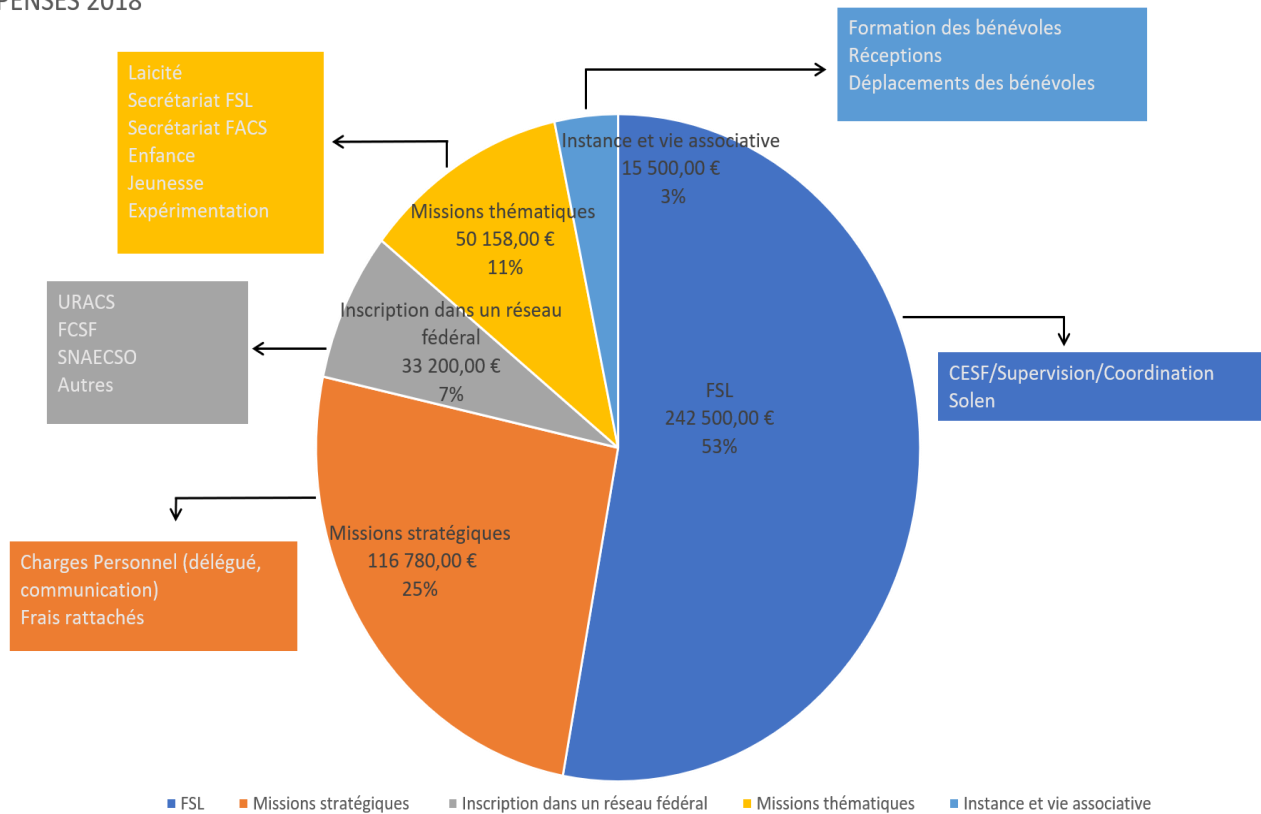
Avec une part de recettes sécurisées (recettes liées à la convention partenariale + adhésion des centres) à hauteur de 92%. La part de recettes fragilisées est équivalente à 8% : subventions sur projet, adhésion des centres qui peuvent diminuer (si fusion de centres par exemple), subvention de la DRJSCS peu sûre au vu du contexte.

- La FACS a été retenue dans le cadre du marché public Accompagnement Social au Logement. C'est une grosse part de notre budget, mais globalement ce sont des recettes et des dépenses qui transitent par la FACS. Seuls 2500 € sont consacrés à payer le travail effectué par la FACS sur ce dossier (de manière annuelle)
- Les dépenses que nous n'avons plus : le coût de poste de Christian, le loyer de l'URACS, les frais administratifs (photocopieurs, fournitures... qui étaient globalisés avec l'URACS et la fédé26), la voiture de Christian
- Dépenses liées aux missions thématiques : dans le cadre de la réorganisation fédérale, il a été choisi de financer des missions, avec des professionnels déjà embauchés dans les csx : la FACS paye donc des prestations comprenant le coût de poste rattaché à la mission donnée + fourniture + matériel.
Environ 50 000 € seront consacrés à ces missions : Attention, ces 50 000€ sont composés de 36 000 € de collaborateurs + 10 000€ de projet seniors + 4 000€ de frais attendant aux projets (locations, fourniture, matériel, etc).
36 000 € = 10 000 € environ de secrétariat FACS, les 10 000€ de secrétariat administratif FSL, 16 000€ Laïcité, seniors, enfance, jeunesse, expérimentation itinérance des csx, ect
- La vie des instances représente une part non négligeable des dépenses de la FACS. C'est un choix politique assumé. Il nous paraît fondamental de favoriser le principe d'une gouvernance active par les bénévoles, ce qui engendre des formations de ceux-ci, des déplacements, etc.

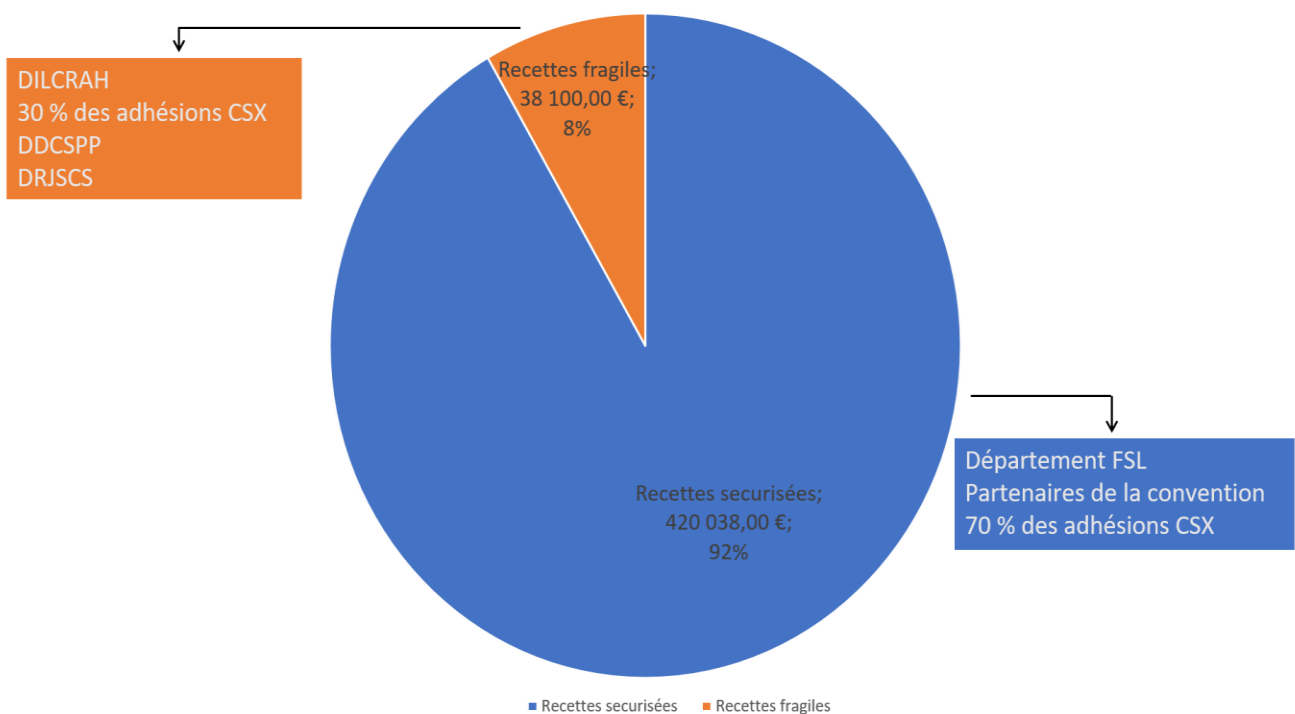
Ce qui est important à retenir :

- Le budget de la FACS ne peut pas se concevoir de manière saucissonnée : les missions stratégiques et thématiques sont interconnectées. C'est ce qui fait la pertinence de notre travail fédéral. L'un ne va pas sans l'autre. Les différents modes d'action se nourrissent et fondent l'unité du réseau, son identité, sa reconnaissance sur le territoire, son développement.
- Nous sommes sur un budget stable avec une enveloppe thématique de 16 000€ qui permet de développer des actions directement destinées aux centres sociaux. C'est une véritable marge de manœuvre.

DEPENSES 2018



RECETTES 2018



LES DEBATS LIES AU BUDGET

Le terme de « recettes fragiles » et « recettes sécurisées » pose problème :

Tel que c'est présenté, on pourrait croire que 30% des centres sociaux risquent de disparaître en 2018... ce qui est surdimensionné. La volonté de montrer de la prudence budgétaire... favorise l'insécurité. Ce qui n'est pas du tout la volonté.

L'effet voulu de montrer que la très grande majorité des financements de la FACS est sécurisée sur les 3 prochaines années est remis en cause (marché public FSL + accord cadre et pacte de coopération). C'est l'inverse qui est perçu avec ce schéma. Il est décidé que le camembert des recettes ne sera pas présenté comme cela en AG.

Les colonnes budget 2017 et répartition thématique ne doivent pas apparaître dans le tableau qui sera diffusé lors de l'AG. Vanessa ré-affirme que ce tableau est un outil à destination uniquement du CA qui a pour but de faciliter la lecture du budget par tous.

Vanessa pose le constat que le budget est un outil éminemment politique qui doit être travaillé collectivement et partagé par tous les administrateurs. La proposition du bureau est de mettre en place une commission budgétaire associant les administrateurs volontaires (avec au moins 1 professionnel « expert » des budgets).

Voulez-vous créer une commission budgétaire qui aurait pour objectifs de travailler les éléments budgétaires collectivement (élaboration des budgets, suivi, bilan, explication, orientations) - réunion 3 fois par an :

Nombre de votants pour ce vote : 25

Ne prennent pas part au vote : 6

Pour : 25 Contre : 0 Blanc ou nul : 0

La création de la commission budgétaire est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Les volontaires :

Patrick, Thérèse, Jean Claude, Stéphane, Chantal

En option : Gaëlle et Eric (si besoin)

- **Questions diverses/informations**

Vanessa invite tous les participants à aller visiter le site internet de la FACS... qui bouge !

Très prochainement la FACS aura aussi une page Facebook qui nous permettra d'être plus dynamiques et réactifs sur les informations et évènements liés au réseau.

Afin que la vie associative soit riche de points de vue diverses, pensez à mobiliser vos administrateurs et salariés pour s'engager dans la vie fédérale lors de la prochaine AG.

Le quizz budgétaire est une bonne idée à garder pour la présentation budgétaire en AG

Fin du Conseil d'Administration à 22h00. Les participants sont invités à déguster 3 délicieuses galettes fabriquées par Christiane. MERCI à elle pour son investissement culinaire dont nous profitons avec plaisir.

**Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le mardi 13 mars 2018
Lieu à confirmer**

Patrick Roucoux

Christiane Raynard